

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [4]

Artikel: Courrier des lectrices

Autor: Félix, Gabrielle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourquoi plus de petites socquettes blanches ni de jupes bleu marine plissées? Parce que répondaient les jeunes, parce que nous voulons être tout le temps nous-mêmes. Notre mode sera confortable, unisex, midi-minuit, et nous, l'air bien convenable, on s'en tape.

Aujourd'hui

Nous assistons à une gigantesque mayonnaise de tendances contradictoires. Sur cent mètres de trottoir on verra : une encore jolie femme dans un petit tailleur de grand couturier, une minette en jupe longue, manches à gigots et lunettes de grand-mère, une autre minette très future femme de PDG, une créature au sexe indiscernable, à cheveux blonds et flottants (plutôt un garçon, la pointure doit être 42), une vieille-dame-de-toujours en gris foncé et petit chapeau de feutre, un employé avec le harnachement classique, cravate et chemise rayée, un autre employé col roulé et bottes molles, tout est possible et surtout personne n'étonne plus personne.

B. von der Weid

**Utiliser la mode... Oui
Etre utilisée par elle... Non**

Une opinion...

Les féministes passent souvent pour être mal habillées, mal coiffées, peu soignées. Elles ont, dit-on jeté leur soutien-gorge sur l'autel de la liberté. L'habit, elles s'en fichent. Ce qui compte c'est être à l'aise, se sentir bien, libérée. Dans un certain sens, elles ont raison.

On se souvient de l'antidéfilé de mode du Congrès de Berne en 1975. Attifées d'oripeaux les plus invraisemblables, accentuant avec humour les courbes du corps féminin, maquillées comme des clowns, une vingtaine de jeunes avait interrompu un vrai défilé d'une école de couture de Berne.

C'était là une réaction drôle et compréhensible contre la pression de la mode qui veut faire de la femme un objet de consommation. Par exemple l'industrie du prêt-à-porter crée chaque année de nouveaux modèles pour obliger les femmes à changer d'habits, de couleur, de longueur... pour augmenter les chiffres d'affaires.

Cette manipulation est canalisée par les magazines qui montrent et démontrent que la femme est faite pour être admirée. Et les femmes achètent ces magazines, y trouvent leurs règles d'achats, leur nouveaux besoins. Elles sont heureuses de se laisser manipuler. Il faut avouer que c'est agréable quand on a un porte-monnaie bien garni et du temps à perdre. Anne-Marie Dardigna dans « La presse féminine, fonction idéologique » décritique à merveille ce processus.

Le tout est d'aimer s'habiller pour soi, pour être en harmonie avec son entourage, ses activités. Utiliser la mode, d'accord. Etre utilisée par elle, non. Mais hélas! dans une société de consommation, ce n'est pas si facile.

Jacqueline Breenstein-Van.

(suite de la p. 9)

Si tous les cas ne sont pas aussi extrêmes, ils n'en révèlent pas moins un regret maladif de l'enfance. Et plus encore peut-être que la leur, ces femmes pleurent celle que leur enfant n'ont pas eue. Mais il y a aussi, en chacune, la peur que le mari ne la quitte pour une plus jeune. L'épée de Damoclès...

Modes de l'antimode, révolte de l'individu contre la « machine humaine » (Bernanos). Machine dont les engrenages le conditionnent jusqu'à sa façon de se nourrir, de procréer, ou de contre-procréer. Qu'il travaille à l'éclaircissement de sa conscience, il se libérera tout naturellement des rouages broyeurs! Au lieu de cela une agressivité sous-jacente dont la mode relève à sa façon la température : fureur des bottes qui, de toute évidence, ont une connivence occulte avec la guerre — si ce n'est avec elle proprement dite, avec un état d'offensive —, avec le sexe également. (Les prostituées bottées ne me contrediront pas); menace des chaussures de ski, véritables forteresses standardisées au modèle robot; défi de l'enfer du collant de ciré noir du motocycliste... Nous n'en finirions pas de donner des exemples.

Thorstein Veblen, sociologue (1857-1929) définissait déjà la mode par un **gaspillage ostentatoire**. Elle le sera moins lorsque nous apprendrons à nous lire à travers elle. A la fois image et reflet, imposée en même temps qu'elle s'impose, significative autant que signifiée, la mode nous ouvre une voie d'investigation en nous-même.

P. Micheloud

Des meubles... des objets... des vêtements... qui vous encombrant? ...alors faites appel à

LA RENFILE

Tél. (022) 41 11 70

Service gratuit de ramassage et récupération du

Centre social protestant - Genève

14, rue du Village-Suisse

Les petits objets ou les vêtements peuvent y être déposés directement.



*Courrier
des
Lectrices*

A Madame D.S.

Nous ne voulons pas engager une polémique sur l'art de vivre des paysannes genevoises et des employés qui travaillent dans les exploitations agricoles du canton.

Nous désirons cependant rectifier un certain nombre d'affirmations inexactes que nous pouvons lire dans l'article de D.S. en réponse à Mme M. Freymond (voir billet de la paysanne nos janvier et mars).

Les horaires indiqués par Mme D. S. comporte 12 h.1/2 de travail effectif par jour. Or le contrat type, que nous devons appliquer comme dans n'importe quelle entreprise, établi par la Chambre Genevoise d'Agriculture, organe officiel et conforme à la législation genevoise, est de 10 heures par jour. Pour les mois de juin — juillet — août, celui-ci est de 11 heures par jour. Nous ne sommes déjà plus sur la même longueur d'onde que Mme D.S.!

Les heures supplémentaires éventuelles se paient selon un tarif officiel établi par cette même Chambre.

Le samedi après-midi est obligatoirement libre ainsi que le dimanche, bien entendu.

Si l'ouvrier agricole n'est pas « au grand mois » cela signifie pour nous que nous devons le nourrir le samedi soir et le dimanche alors qu'il ne travaille pas, ce qui est son droit le plus strict. Par contre, nous devons être disponibles pour servir les repas. Comment pouvez-vous nous blâmer, dès lors, qu'un accord intervienne, souvent exigé par les travailleurs agricoles eux-mêmes, mais pas systématiquement, pour remédier à cet inconvénient? Seriez-vous, Madame, prête à le faire chaque week-end, pendant les 9 mois de la présence des saisonniers à la campagne?

Du même coup, l'image de la veillée au coin du feu, des parties de yass, etc. disparaît, en effet, ceux-ci rentrent dans leur pays en hiver.

Dans l'exploitation de Mme Freymond, idéale et idyllique, nous trouvons actuellement, elle vous le confirmera elle-même, un employé d'une cinquantaine d'années et une apprentie (le contrat d'un apprenti(e) agricole est encore différent).

Vous conviendrez que le mode de vie peut être autre, tout en étant agréable, et choisi volontairement, au pied du Jura, en montagne, à Genève aussi, où la campagne la plus éloignée de la ville est à 15 km au maximum.

En ce qui concerne la nourriture offerte et sur laquelle vous laissez planer un doute, nous aimerions vous faire savoir, Madame, que comme n'importe quelle maîtresse de maison, paysanne ou non, nous cuisinons, sinon avec beaucoup d'amour et de temps, en tous les cas, avec le désir que chacun mange avec plaisir et soit rassasié.

Les paysannes genevoises n'ont aucune leçon à recevoir de vous, Madame. Si des abus se produisent ici et là, ce qui est possible, n'en profitez pas pour jeter un discrédit sur notre profession que nous ne considérons pas comme une forme d'esclavage, ni pour nous, ni pour les employés qui travaillent sur l'exploitation. Aussi étrange que cela puisse vous paraître, ceux-ci nous les apprécions et nous les respectons.

Pour l'Union des paysannes genevoises : Gabrielle Félix